



Commune de BRIGNANCOURT

Compte rendu du conseil municipal du 26 juillet 2018

Séance ordinaire

Présidence Monsieur Sylvain Carlucci, Maire.

Conseillers présents:

Mmes Sandrine Lemaître, Odile Jude.

Mrs Fabrice Bordeau, Laurent Butteau, Michel Crespin, Alain Lachaise, Jean-Claude Rolland, Bernard Zeiger.

Conseillers excusés :

Mme Carolyn Béchet (pouvoir à M. Rolland), Mme Patricia Croizé (pouvoir à M. Carlucci)

Secrétaire de séance : Mme Odile Jude.

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu du précédent conseil,
- Modification du PLU (zone Industriel « Raclot » transformée en zone Urbaine),
- Aménagement de la Place de Tilleuls (concours du meilleur ouvrier de France),
- Questions diverses

La séance est ouverte à 18 h 30

- Approbation du compte rendu du précédent conseil

Le Conseil Municipal adopte sans observation le procès-verbal du Conseil du 25/06/2018

- Modification du PLU

L'usine Raclot quitte Brignancourt définitivement dans le courant du mois d'août. Afin de permettre à un investisseur d'aménager le moulin en appartements et de construire des pavillons à l'emplacement des bâtiments industriels, il est nécessaire de modifier le PLU pour renommer la zone industrielle en zone d'habitation.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité la demande de modification du PLU.

Cette demande de modification fera l'objet d'une publication.

- Aménagement de la Place de Tilleuls (concours du meilleur ouvrier de France)

M. Vincent Prieux, artisan paysagiste au sein de sa société « Jardin Passion » s'est présenté pour le concours de meilleur ouvrier de France. Il y a de nombreuses corporations et M. Prieux concourt dans le cadre des « jardins paysagers ».

Il nous présente son projet de jardin champêtre pour un aménagement de la place des Tilleuls. Des massifs seront créés avec un souci de facilité d'entretien et dans l'avenir il serait souhaitable que les habitants participent à cet entretien.

Cette réalisation demande un investissement financier. Cette réalisation mettra en valeur notre place de façon durable et il semble normal que la commune contribue à cet effort.

M. le Maire propose de participer à hauteur de 5000 €.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité une participation de 5000 € pour l'exécution de ce projet

- Questions diverses

Un logement social à la ferme vient de se libérer. Il y a une demande pour une nouvelle location. Il est nécessaire de vider et rénover ce logement avant de le relouer. Il faudra vider et évacuer le mobilier vétuste abandonné par l'ancien locataire puis faire d'importants travaux de nettoyage et remplacement de certains éléments (évier, douche, WC,...).

Le Conseil Municipal donne son accord pour engager les dépenses nécessaires à la remise en état du logement afin de pouvoir le relouer rapidement.

La séance est levée à 20h.